



COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13

arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 9 avril 2018

Présents :

Président : Laurent CHABAUD.

Membres : Christophe BOULON, Amadeu DO REGO, Guillaume CIMIER, Moussa TALL, Gérard GRANJON, Michel GREGEOIS, William BARRE, Sami CHAOUCH, Mohamed AROUS, Muharrem YUKSEL, Jean Luc COMACLE et Thierry BOLZE.

CTDA : Jean Claude LEFRANC

Excusés : **Membres :** Roger ANDRE, Lucien CHARBONNEL

RECEPTION DES COURRIERS ET COURRIELS

Courriers des arbitres et observateurs :

ANOUAR Mustapha : Certificat médical pris en compte

BUISARD Thibault : Indisponibilité prise en compte

BUISSON Anthony : Certificat médical pris en compte

FOREST Antoine : Dossier transmis à M. CHAOUCH

GAILLETON Jérôme : Dossiers transmis à M. CHAOUCH

GASMI Samir : Dossier transmis à M. CHAOUCH

ROUSSELET Didier : Carte reçue. Remerciements.

SASSI Moldi : Certificat médical pris en compte

SMAIL Amar : Certificat médical pris en compte

ROUX Romaric : Demande traité par M. YUKSEL

THEVENIN Jérôme : Rapport transmis à M. CHABAUD et M. ANDRE

VATI Fabien : Indisponibilité prise en compte

Courriers des clubs :

FCFE ABANILLA VILLEURBANNE : Demande transmise à M. GRANJON

A.S. BRON GRAND LYON : Courrier transmis à M. CIMIER

A.S. GREZIEU LA VARENNE : Demande transmise à M. LEFRANC

A.S. RHODANIENNE : Courrier pris en compte. Remerciements.

F.C. TARARE : Demande transmise à M. ANDRE

CONVOCATIONS

ALILECH Bilel : Vous êtes convoqués devant les membres de la CDA, le lundi 23 avril 2018 à 20h00.

AZOUGGARHE Abdelilah : Vous êtes convoqués devant les membres de la CDA le lundi 23 avril 2018 à 20h30.

INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE

Pour rester informés sur nos manifestations ayez toujours le réflexe www.lesiffletdugone.com

Articles à lire en ce moment sur notre site web www.lesiffletdugone.com:

Newsletter #3

Et les info flash diverses à découvrir...

Adhésion UNAF fin de saison 2017-2018:

La campagne de renouvellement UNAF s'est arrêtée au 31 décembre 2017. Tous les anciens adhérents n'ayant toujours pas réglé leur cotisation malgré nos différentes relances vont être rayés de nos fichiers adhérents.



PV 383 DU JEUDI 12 AVRIL 2018

A compter du 31 janvier 2018, un seul tarif pour tous les nouveaux arbitres jeunes ou adultes à 20€. Vous serez ainsi « couverts » jusqu'en fin de saison.

C'est le prix à payer pour ne pas être seul dans sa fonction d'arbitre et pour être aidé à faire face aux difficultés de la vie arbitrale. Malheureusement et malgré les sanctions sévères prises par notre Commission de discipline, des collègues subissent chaque saison, des outrages sur les terrains du District de Lyon et du Rhône. L'UNAF est là pour vous assister et vous représenter dans ces moments difficiles.

Etre adhérent du club UNAF, permet également de bénéficier d'une multitude d'avantages.

Alors sans plus attendre, tu peux régler la cotisation soit par chèque bancaire soit par carte bancaire grâce au paiement en ligne de notre site web en cliquant sur le logo du Crédit Mutuel (en haut à droite de cette page web).

Tu peux accéder ensuite au formulaire électronique en cliquant sur le lien présent sur notre site web <http://www.lesiffletdugone.com> ou alors tu peux télécharger le formulaire papier et l'adresser ensuite par courrier postal avec ton paiement par chèque, à l'adresse suivante :

UNAF LYON & RHONE – District de Lyon et du Rhône de Football – 30, allée Pierre de Coubertin – 69007 LYON.

Services de proximité offerts à nos adhérents : Si vous êtes malheureusement victime d'une tentative d'agression ou d'une agression sur un terrain : menaces, coups..., vous devez solliciter au plus tôt l'un des deux Délégués Juridiques Départemental – **DJD** -de votre Amicale (coordonnées plus bas).

Cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné et soutenu dans cette épreuve : dépôt de plainte, rédaction de vos rapports, assistance psychologique éventuelle...

Aussi, prenez soin de garder précieusement ces coordonnées dans votre sac de sport :

Arbitres adultes ou jeunes : contactez **Guillaume LIONNET au 06 83 75 66 42 ou Sahbi CHEKIR au 06.73.67.11.85**

Nos 2 experts sont également à votre disposition pour vous assister pour toute convocation au District et pour vous aider dans la rédaction de vos rapports. Alors n'hésitez pas à les contacter.